



Figures marquantes de notre histoire – La Nouvelle-France 1^{ère} rencontre : Louis Hébert (1575-1627) et Marie Rollet (1580-1649)

Conférence prononcée le 12 septembre 2018 à l'auditorium de la Grande Bibliothèque

Invité : Jacques Mathieu, historien et professeur émérite de l'Université Laval

Animateur : Éric Bédard, historien

Texte publié le 27 septembre 2018



Illustration de Martin Côté pour la couverture du livre *La vie méconnue de Louis Hébert et Marie Rollet* (Septentrion, 2017) de Jacques Mathieu et Alain Asselin.

Marie Rollet et Louis Hébert occupent une place significative dans notre histoire depuis des siècles. Leur rôle comme première famille à s'installer en Nouvelle-France et celui de Louis Hébert comme premier agriculteur sont mentionnés dans les ouvrages d'histoire depuis plus de cent ans. Toutefois, les réalités de leur vie dépassent largement le récit de ces fonctions élémentaires. Caractérisée par des épreuves et des adaptations, tant en France qu'en Nouvelle-France, leur vie fait connaître des réalisations méconnues, des engagements et des valeurs dignes de la mémoire collective. Ces personnages marquants sont pourtant d'une très grande discrétion. La découverte de sources d'information nouvelles, notamment dans les actes notariés, concernant la

vie de famille à Paris ou encore l'envoi en Europe de plantes du Canada jusque-là méconnues ont ouvert de nouvelles pistes d'interprétation et de compréhension [1]. Elles ont contribué à justifier encore plus solidement la reconnaissance de leur œuvre.



Louis Hébert, mythe ou réalité

À certains égards, l'on peut faire remonter le mythe de Louis Hébert à 1678. Son cadavre est alors exhumé du cimetière des Récollets et transporté sous le plancher du nouveau bâtiment des religieux [2]. La tâche se fait en même temps que celle du frère récollet Pacifique Duplessis aussi décédé il y avait plus de cinquante ans.

Cette reconnaissance symbolique vise à rappeler la contribution de la communauté des religieux récollets aux débuts de la Nouvelle-France. En effet, on les trouve dès les débuts à Port-Royal en Acadie, avant même l'arrivée des Jésuites. Éloignés de la Nouvelle-France lors de la prise de Québec en 1629, ils n'ont pu revenir dans la colonie qu'en 1670 sous l'intendance de Talon. Il y avait donc pour eux plus de 40 ans d'oubli à réparer et de contribution à l'essor de la Nouvelle-France à reconstituer et à faire valoir.

Dès les premières années de la Nouvelle-France, les Récollets et Louis Hébert ont travaillé de concert à l'œuvre de colonisation. Il s'agissait de peupler la colonie pour favoriser l'évangélisation des autochtones. Après 1617, alors qu'il s'installe à Québec avec sa femme et ses enfants, Louis Hébert incarne le modèle de colonisation au détriment des compagnies intéressées essentiellement au commerce. Ainsi, très tôt, on surnomme Louis Hébert le père des croyants et de tous les vivants.

Pendant longtemps, l'on ne gardera de sa vie dans la colonie que son rôle comme premier agriculteur ; ce qui correspondait à l'occupation de la majorité de la population et aux objectifs religieux de l'époque. De même la mention de la présence de la première famille en Nouvelle-France est régulièrement signalée dans l'histoire. Ces rappels correspondent à la réalité ; on ne peut pas dire qu'ils soient de l'ordre du mythe.

Le troisième centenaire

Les grandes fêtes du trois centième anniversaire de leur installation à Québec auront cependant pour effet de créer une image mémorielle solidement ancrée dans la mémoire collective. Un simple habitant de la paroisse de St-Guillaume, mais aussi la célèbre Laure Conan en publiant un livre, *Louis Hébert. Premier colon du Canada* [3], ont contribué à la



Marie-Claire Daveluy (1880-1968),
bibliothécaire, historienne et écrivaine.
Source : Raphaël Ouimet, *Biographies
canadiennes-françaises*, édition 1924, page
321. En ligne sur Wikimedia Commons, via
Asclepias. Domaine public.

préparation de la fête. La personne la plus active a cependant été l'abbé Azarie Couillard-Després, un descendant de la famille Hébert/Rollet.

L'abbé Couillard-Després a produit un récit de la vie de Louis Hébert qui a été intégré dans un manifeste de 32 pages destiné à préparer la fête et l'érection d'un monument. Ce manifeste a été tiré à 25 000 exemplaires et très largement distribué dans les cercles agricoles, les paroisses, les écoles et des sociétés comme la société St-Jean-Baptiste. Le projet a été un franc succès.

Les milieux religieux et politiques se sont engagés dans la célébration de cet anniversaire. Le Cardinal Bégin a présidé le Comité d'honneur, qui a compté sur le ministre de l'agriculture, le président du Sénat, le recteur de l'Université

Laval, le maire de Québec et d'autres personnalités influentes. La fête s'est toutefois déroulée en deux temps. La grande célébration populaire a été reportée en 1918 parce qu'un incendie avait ravagé l'atelier de construction du monument.

Néanmoins, le 4 septembre 1917, une messe solennelle est chantée à la basilique de Québec. Un prêtre de Montréal est appelé à prononcer un sermon qu'il définit à deux volets sous le titre « Gardons l'héritage ».

Parmi les choses à éviter, il y a : la recherche de la vie facile, des salaires tentants, des emplois et postes de tout repos, les amusements variés des centres urbains ; en somme, le premier péché est celui de l'émigration intérieure qui dépeuple les campagnes, à quoi s'ajoutent le luxe, l'alcool, l'esprit de chicane.

Il faut plutôt mettre de l'avant, l'esprit d'économie et de travail, car la terre rend à proportion des soins qu'on lui donne ; elle laisse crever le paresseux ; elle nourrit le laborieux. Il importe de s'instruire pour assurer le rendement maximum des terres.



L'année suivante, le 3 septembre 1918, a lieu devant une immense foule le dévoilement du monument Louis Hébert. Aux discours attendus s'ajoutent des poèmes, de la musique et le survol d'un avion qui fait des montées et des descentes avant de laisser tomber un drapeau. L'élément le plus novateur demeure toutefois la présentation de Marie Rollet par l'historienne de Montréal, Marie-Claire Daveluy. C'est une véritable pièce d'anthologie.

Une voix de femme s'élève en ce moment pour célébrer les mérites de Marie Rollet, la première d'entre les Canadiennes. Nouveau signe des temps dira-t-on ? Pourtant non. Le sentiment patriotique a toujours eu des droits à nul autre pareil. Il a justifié les attitudes les plus téméraires. Qu'importent en effet les lèvres d'où s'échappent un cri d'enthousiasme, d'admiration et de piété attendrie ? Si le cri est sincère, il peut être lancé sans crainte. L'âme accueillante de la patrie sera tout indulgente et... vous aussi, je crois.

L'historienne a été la seule à souligner le remariage de Marie Rollet après le décès de Louis Hébert en 1627.

Au départ, le choix d'un monument devait faire suite à un concours organisé par le comité. Quand celui-ci a vu la maquette préparée bénévolement par le sculpteur Alfred Laliberté, il a annulé le projet de concours et lui en a confié la réalisation selon le modèle proposé. Le monument, presque aussi élevé que celui du fondateur de Québec, d'abord localisé près de l'Hôtel de ville, fut déplacé en 1976 pour permettre la construction d'un stationnement souterrain.

Le monument livre quatre messages. Au sommet figure Louis Hébert debout, une faucille à la main et un gerbe de blé tenu au-dessus de sa tête. Au bas, d'un côté, se trouve Marie Rollet, assise, un livre sur les genoux et entouré de ses trois enfants. De l'autre côté, le gendre Guillaume Couillard a la main sur le manche d'une charrue. À l'arrière, y sont inscrits les noms des premières familles venues en Nouvelle-France. La représentation de Guillaume Couillard vise à rappeler que Louis Hébert, le premier agriculteur, n'a jamais eu de véritable charrue à sa disposition, à cause du refus de la compagnie de commerce d'en amener une de France.



Monument de Louis Hébert à Québec.
Source : Bohao Zhao, Wikimedia Commons,
CC BY-SA 3.0.

Le bilan des fêtes a été exceptionnel. Dans le rapport de 160 pages produit par l'abbé Couillard-Després [4], l'on relève les noms de 375 souscripteurs. En fait, il y en eut beaucoup plus, car il y est mentionné 200 cercles agricoles, 50 municipalités, des quêtes dans les paroisses et dans les écoles. La souscription a rapporté 25 000 \$, soit 6 000 \$ de plus que prévu. La fête a rayonné à l'international. On en fait mention dans des journaux à Worcester, Toronto, Moncton, dans le *Patriote de l'Ouest* en Saskatchewan. L'Europe, bien sûr la France, a également participé. Malgré le contexte de guerre, les villes de Rouen, Paris et Dieppe ont tenu à appuyer la commémoration. La ville de Dieppe a même fait imprimer des médailles en souvenir de ce rappel historique.

Ces grandes fêtes ont laissé un souvenir impérissable dans la mémoire québécoise. Au cours du 20^e siècle, la perception du rôle de la première famille, du premier agriculteur et de Marie Rollet auprès des enfants est demeurée vivace. L'on peut mentionner le livre de l'écrivaine Anne Hébert *Le premier jardin* en 1988 [5]. En 1992, le 30^e congrès mondial des agriculteurs proclame ses engagements envers le développement de l'agriculture devant le monument avec la *Déclaration de Québec*. Les noms de Louis Hébert et Marie Rollet ont servi à identifier des lieux, des entreprises, des œuvres. De même, les recherches généalogiques, les descendants et les premières familles, les livres sur les plantes ont permis d'approfondir les éléments mémoriels des figures de ces personnages aux qualités remarquables.



Source : Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs (CFQLMC), 2017.

Le quatrième centenaire

En 2017, la célébration du 400^e anniversaire de l'établissement de Louis Hébert et Marie Rollet à Québec a permis d'enrichir les connaissances de différentes facettes de leur vie. Au contraire de la perception essentiellement médiatisée que, de Québec, l'on a eu du 375^e de Montréal, la célébration de la mémoire de cette famille a été de nature plutôt intimiste et participante. Sous l'égide de la Commission franco-québécoise des lieux de mémoire communs (CFQLMC) et avec la collaboration de sociétés historiques, de

généalogie, de la Faculté de pharmacie et de la bibliothèque de l'Université Laval, toute une série de manifestations ont été produites. On dénombre une trentaine de conférences soit de nature internationale à l'Université, soit dans différentes villes comme Trois-Rivières, Rimouski, Ottawa, Montréal et dans différentes associations de la grande région de Québec.

Une exposition itinérante sur kakémonos a également été réalisée [6]. Elle s'est avérée si attrayante qu'il a fallu la reproduire en trois exemplaires. Elle a été présentée dans plus de 30 endroits, principalement dans les locaux de sociétés historiques et de bibliothèques locales. Des groupements scolaires ont pu échanger sur les contenus historiques présentés. Finalement, elle a même été présentée dans différentes villes de France.

L'acte commémoratif le plus significatif a consisté dans la création d'un legs rappelant l'œuvre de Louis Hébert et de ceux qui lui ont succédé dans la profession, soit le carré de l'apothicaire à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le professeur de phytologie Alain Asselin a sélectionné une vingtaine de plantes médicinales autant indigènes qu'importées que le jardin Van Den Hende de l'Université Laval s'est chargé de planter dans le jardin de l'Hôtel-Dieu [7]. Comme cet espace est maintenant intégré au patrimoine historique mis en valeur à des fins touristiques sur ce site, il est assuré d'une forme de pérennité tout à fait réjouissante. L'inauguration de ce site a en quelque sorte concrétisé la reconnaissance



officielle par le gouvernement du Québec de Louis Hébert et de Marie Rollet comme personnages historiques, d'autant plus que l'annonce publique a été prononcée par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, lui-même un descendant direct de la première famille [8].

L'image de Louis Hébert n'en reste pas moins associée à certains éléments historiques rappelant des éléments fondamentaux de la Nouvelle-France. À cette époque, 80 % de la population vit de l'agriculture et y pratique ce que l'on a nommé l'autosuffisance alimentaire. De même, des notions comme la terre paternelle ont mobilisé des stratégies familiales comme le choix du conjoint et la transmission des biens. En somme, le travail et l'initiative personnelle ont joué un rôle de premier plan dans ces terres nouvelles en voie de développement au XVII^e siècle.

La France à la fin du XVI^e siècle

Durant la deuxième moitié de ce siècle, la France a connu de terribles perturbations, créées par des oppositions de nature religieuse. Pendant une trentaine d'années, des affrontements entre catholiques et protestants ont dégénéré en conflits violents, connus sous le nom de guerres de religion. Entre 1588 et 1590, alors que Louis Hébert a environ 15 ans, Paris subit un siège qui empêche tout commerce, dont le ravitaillement de la ville. L'on ne veut surtout pas d'un roi protestant. Finalement, cette ville de 220 000 habitants compte 30 000 décès dont 10 000 morts de faim.

Louis Hébert est touché directement. La résidence familiale située à 200 mètres du Louvre, résidence du roi, se trouve également sur la route empruntée par les troupes ennemies. Par ailleurs, l'un de ses demi-frères, curé de St-Germain l'Auxerrois, est l'un des acteurs les plus agressifs contre les protestants. Il suscitera même de l'opposition parmi ses fidèles. Enfin, ce siège de la ville qui ruine le commerce eut des répercussions dramatiques à long terme. Le père de Louis Hébert fut emprisonné pour dettes pendant deux années.

La famille

Le père de Louis Hébert était apothicaire. Sa mère, qui en était à son troisième mariage, avait également épousé un apothicaire à sa deuxième union. Son père contactera également



trois unions matrimoniales. Plus encore, deux lignées familiales ont produit trois générations d'apothicaires. Les origines de Louis Hébert s'inscrivent donc dans de solides traditions familiales et professionnelles. Cette situation est relativement fréquente à l'époque. Elle assure souvent une certaine sécurité matérielle, même si elle risque de soulever plusieurs désagréments au moment de partager les héritages.

Quoi qu'il en soit, la mère de Louis Hébert décède alors que ce dernier n'a que cinq ans. Sa sœur prend la relève pendant un certain temps, puis se marie et quitte la maison. Son père se remarie ; du reste avec la mère de son nouveau gendre. L'on assiste donc à une intimité familiale passablement bouleversée par les départs et les arrivées. Malgré tout, pendant longtemps, son père paraît jouir d'une situation enviable. Il gère neuf maisons en plein cœur de Paris, à 200 mètres du Louvre. En fait, six de ces résidences sont destinées aux enfants issus du premier mariage du deuxième mari de la mère de Louis Hébert. On le sait, à l'époque, à moins de circonstances particulières, la femme a peu de pouvoirs légaux. Juridiquement, c'est l'homme qui assume l'ensemble des responsabilités familiales.

Les guerres de religion continuent à produire des effets déplorables. Pour les Hébert, la situation dégénère considérablement. Vers 1696, le père est emprisonné pour dettes pendant deux années. On ne peut qu'imaginer les effets désastreux au plan financier, mais surtout, pour ce grand bourgeois gérant neuf maisons en plein cœur de Paris, la déchéance sociale qui accompagne ce revirement de fortune. Enfin, il paraît clair que cette vie au centre de la plus grande ville de France ne favorisait pas chez Louis Hébert le développement de traditions agricoles.

Une formation d'apothicaire

Louis Hébert n'en a pas moins réussi à compléter une formation d'apothicaire ; un titre dont il se réclame dès 1601. Il s'agit d'une profession reconnue, gérée par une corporation depuis plus d'un siècle. En effet, la médecine de l'époque repose à 80 % sur des remèdes préparés à partir de plantes. La formation d'apothicaire comporte cinq années d'études rigoureuses sous la supervision d'un maître. Dans ces apprentissages, tout est considéré : la racine, la tige, les feuilles, les fruits, les fleurs. Il faut apprendre quelle partie est utile, pour traiter quel problème, comment effectuer la préparation (bouillir, écraser, peler,



presser, chauffer, cuire, etc.) et savoir quel dosage permettra la guérison. Heureusement quelques ouvrages savants sont disponibles, car le bagage de connaissances requis est considérable.

Ces études offrent ainsi une bonne initiation aux bienfaits de la nature. Elles auront une influence importante dans le Nouveau Monde auprès de nations qui avaient une expérience millénaire des plantes et de leurs usages.

Marie Rollet

À la fin de ses études, après un moment d'errance dans Paris, Louis Hébert épouse Marie Rollet en février 1601. Elle est veuve de François Dufeu de Compiègne. Cette information a été trouvée dans un document de l'église St-Sulpice à l'été 2017 par un québécois faisant des recherches généalogiques à Paris [9].

De Marie Rollet, sa formation, sa personnalité et son cheminement, l'on ne possède que des informations indirectes. Je dirais même que l'on est confiné à des déductions. Du reste, une bonne partie de nos connaissances a trait à des actions posées à Québec, sur lesquelles nous reviendrons.

Retenons tout de même au départ son esprit de décision qui s'exprime :

- dans ses remariages
- dans la vente de la résidence familiale en 1606, alors que Louis Hébert est absent depuis six mois en direction de Port-Royal (la vente se fait à la reine Margot pour une somme dix fois supérieure au prix d'achat)
- son acceptation de partir pour une terre inconnue avec ses enfants en 1617
- son choix de demeurer à Québec en 1629 après la prise de la ville par les Kirke

Il faut également noter son autonomie. Elle a longtemps vécu seule à Paris quand son mari était à Port-Royal ou encore à La Rochelle de 1613 à 1617, de même qu'occasionnellement à Québec.



Départ pour la Nouvelle-France

Un premier départ pour la Nouvelle-France s'effectue dès 1606. Il concerne uniquement Louis Hébert. Il a été contacté par le biais de liens familiaux. Son choix de quitter Paris s'explique sans doute par sa situation professionnelle précaire. L'on se rappelle la faillite et l'emprisonnement du père dans les années 1596-1598. En outre, au moment de son premier établissement professionnel en 1602, Louis Hébert achète « une mesure non enclos de murs ». En dix jours, il signe quatre contrats notariés, devant quatre notaires différents, en donnant quatre adresses de résidence différentes. Encore fallait-il équiper cette maison pour en faire un atelier de production adéquat avec des équipements variés ; un coût très élevé.

Quand il choisit de voguer vers les terres nouvelles, Louis Hébert quitte sa femme pour près d'une année. Il signe un contrat avec un protestant, Du Gua de Monts, en fait pour travailler pour un catholique, Biencourt de Poutrincourt. Il accepte alors une rémunération de 100 livres, la même que celle offerte à des tailleurs de pierre ne sachant pas signer. Elle est même d'un tiers inférieure à celle d'un taillandier.

Acadie

L'espace acadien offre une nature impressionnante. On y trouve des terres de qualité, des eaux riches en poissons de toutes sortes et des autochtones accueillants. La situation est quand même délicate ; deux ans plus tôt, la moitié des hommes qui y avaient séjourné avaient péri du scorbut. Il est normal que Louis Hébert y vienne seul. La situation demeure précaire ; on en est encore au stage de l'exploration. Tout de même la pêche et le commerce sont lucratifs. Il importe surtout de convaincre le roi que la colonisation de ce territoire est possible et même avantageuse. On lui rapporte des plantes alimentaires semées deux ans plus tôt. On lui fait connaître la croissance rapide du nombre de baptisés. En plus l'hiver relativement doux et la disponibilité de nourriture ont permis la création de l'Ordre de Bon Temps où l'on faisait bombance une fois par semaine. Toutefois, en France, en 1607, des envieux réussissent à obtenir du roi la révocation des privilèges accordés à Du Gua de Monts. Le retour à La Rochelle se fait sans tarder.



Louis Hébert ne revient en Acadie qu'en 1611. C'est le jeune Biencourt, âgé de seulement 20 ans, qui commande alors l'entreprise initiée par son père. Louis Hébert paraît jouer le rôle de l'homme de confiance dans les relations entre le politique et les religieux jésuites. Son âge et son expérience sont des atouts importants. Un jour, il lui arrive de guérir un des fils du grand chef autochtone Membertou qui s'était retiré pour mourir isolément sans perturber la communauté. Quand l'aîné se présente avec ses deux femmes pour le remercier, les jésuites décident que la colonie ne doit pas fonctionner de cette façon. Ils ont exigé que dorénavant une formation religieuse plus adéquate et un comportement correspondant aux croyances soient essentiels avant de donner le sacrement de baptême.

Un litige majeur éclate bientôt entre les religieux et le jeune Biencourt et aboutit à une impasse. Quand les jésuites concernés ont voulu retourner en France, Louis Hébert fut un de ceux qui furent dépêchés par le jeune Biencourt pour les enjoinde de quitter le navire dans lequel ils s'étaient réfugiés. S'ils finirent par quitter, ce fut après les avoir menacé d'excommunication et par la suite ils privèrent la petite colonie de tout service religieux pendant quatre mois. Louis Hébert recommanda alors au jeune Biencourt de ne pas lire l'acte d'excommunication destiné principalement à lui faire peur. Toutefois quand les religieux déménagèrent plus au sud, leur départ se fit dans la sérénité avec Hébert.

Finalement, l'entreprise acadienne se termine par l'arrivée du britannique Samuel Argall qui s'empare des lieux en 1613. Louis Hébert retourne à La Rochelle où il poursuit son rôle de procureur auprès des Biencourt. Une poursuite en justice pour la saisie de quelques centaines de fourrures en 1613 entraîne des procédures infinies. J'ai compté au moins 75 extraits. En 1618, il y a même une demande d'incarcération de Louis Hébert, alors qu'il est déjà rendu à Québec. Le procès se termina dix ans plus tard et Hébert n'en fut jamais inquiété.

Québec

En 1617, Louis Hébert vient s'installer à Québec avec sa femme Marie Rollet et ses trois enfants : Anne, Guillemette et Guillaume. Il y a tout lieu de croire que l'entreprise des Biencourt n'offrait plus d'avenir. Hébert a connu Champlain à Port-Royal. Il accepte d'une compagnie une offre qui aurait été réduite au moment de l'embarquement. Le contrat

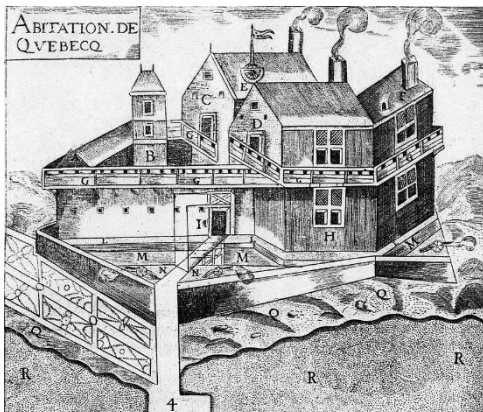


prévoit une rémunération de 200 écus pour une période de trois ans, l'obligation de soigner gratuitement et de livrer les surplus de ses récoltes à la compagnie. Toutefois, les récoltes dont il est question, telles que mentionnées au contrat, sont le maïs et la nicotiane ; les deux produits les plus utilisés dans le commerce des fourrures. Ce n'est pas totalement inusité pour la compagnie qui engage de se réserver les objets de commerce. La question de la réduction des conditions de départ comporte encore une part de flou.

La traversée atlantique de la famille donne lieu à des récits mémorables. Compte tenu du mode de vie sur ces bateaux, il était déjà tout à fait exceptionnel d'y trouver des enfants. La traversée s'étira sur trois longs mois. Surtout, le navire fut menacé par une montagne de glace dont il semblait impossible de s'éloigner. Les jeunes filles ont craint de finir leurs jours dans le ventre d'un poisson. Sur le navire, un prêtre a préparé les adultes à la mort ; il les a confessés, puis leur a donné la bénédiction. Marie Rollet a alors élevé son plus jeune - Guillaume âgé d'environ 6 ans - par l'écotille afin qu'il reçoive lui aussi la bénédiction ; un geste qui aurait profondément ému ces marins qui en avaient vu d'autres.

Arrivée à Tadoussac, le 15 juin 1617, la famille assiste à la messe le lendemain. Elle y découvre un autre aspect de la réalité de ces terres neuves. Le prêtre est accompagné de chaque côté d'hommes déceintement vêtus portant des rameaux afin d'éloigner les moustiques. Quinze jours plus tard la famille débarque à Québec.

L'Habitation qui loge Champlain et les engagés de la compagnie est située près des rives du fleuve. La colonie compte alors une cinquantaine d'hommes principalement voués au commerce des fourrures. La famille Hébert-Rollet est plutôt installée sur le promontoire. Elle y dispose d'une immense terre d'assez bonne qualité, parsemée d'arbres et de roches, mais surtout dotée d'un puits indispensable pour assurer un approvisionnement en eau de qualité. On y construit rapidement une maison à l'europpéenne, le plancher sur la terre battue et les murs en colombages éloignés de 15 centimètres comportant un rembourrage de foin, fibres et cailloux, pour tenter de se protéger du froid. Enfin le jardin de l'habitation compte bientôt des légumes importés ou indigènes comme pois, fèves, citrouilles, choux, raves, concombres, melons, haricots et des herbes comme pourpier, oseille et persil.



Dessin de l'habitation de Québec (Samuel de Champlain, 1613). Source : Wikimedia Commons, domaine public.

Dans son journal en 1617, Champlain note qu'il n'y a rien de neuf dans la colonie, comme si l'arrivée d'une famille avait peu de signification. Il commande, veille à l'approvisionnement et au développement de la colonie. Il a d'ailleurs eu un peu de démêlés avec la compagnie et il préparait un document faisant valoir les richesses à tirer éventuellement de la colonisation de ces terres. Ce document acheminé l'année suivante au roi et à la chambre de commerce visait à montrer l'apport à espérer de la Nouvelle-France. Il évaluait les revenus à cinq millions de livres, constitués par la pêche, le bois, les sous-produits du bois, les fourrures, les mines et le chanvre, essentiellement des ressources naturelles. Et Champlain espérait encore trouver la route de la Chine.

Il est raisonnable de penser que les deux hommes ont rapidement partagé des préoccupations semblables. L'un et l'autre, à l'instigation des missionnaires récollets, ont participé à la dénonciation de la compagnie protestante des De Caen. L'entreprise coloniale présentait une opposition fondamentale, que l'on pourrait dire idéologique, entre les tenants du commerce et ceux de la colonisation. Elle mettait également face à face les catholiques et les protestants. Le commerce rapportait de l'argent, mais la colonisation favorisait la sédentarisation des Premières Nations et leur évangélisation. Louis Hébert a signé au quatrième rang et comme procureur la dénonciation portée à la Cour de France par un récollet.

Par ailleurs, la confection du jardin d'alimentation et la construction pour Louis Hébert d'une maison de pierre en 1620 montrent la qualité des relations avec Champlain. Le fait que l'un et l'autre soient instruits et la présence de l'épouse de Champlain de 1620-1624 ont possiblement resserré les liens. Il ne faut toutefois pas minimiser l'ampleur de la tâche de l'agriculteur : défricher, labourer, semer, entretenir, arroser, protéger des animaux et ce, sans les équipements de base comme une charrue, n'était pas facile.

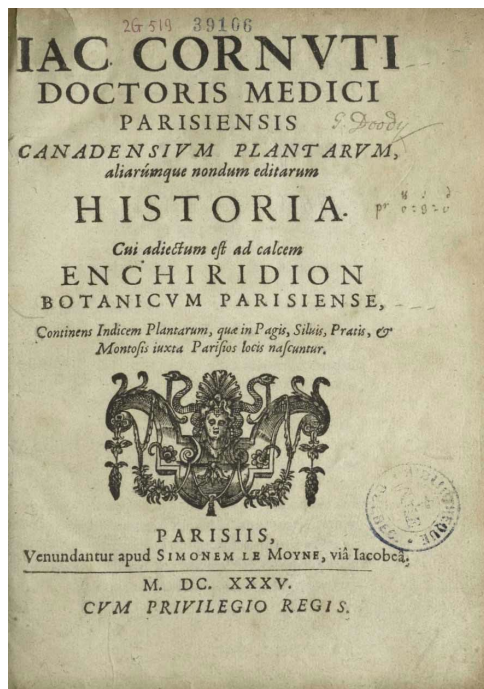


L'officialisation de la concession de la terre sur les hauteurs de Québec en 1623 a donné une base permanente à leur installation et sans doute procuré des éléments de sécurisation pour l'avenir. Il ne fallut pas plus de temps pour que leur établissement puisse être considéré comme autonome. Les débuts avaient été difficiles. Le plancher de la maison posé à même le sol a vite été atteint par la pourriture. De même, le toit de la nouvelle maison a été emporté par le vent. Par contre, la famille est devenue assez rapidement autosuffisante. Il faut rappeler que Claude Rollet, le frère de Marie, les accompagnait. Après le drame du décès en couches de l'ainée, le mariage de Guillemette avec Guillaume Couillard en 1621 a pour ainsi dire amené une autre solide paire de mains au service de la satisfaction des besoins. On peut estimer que l'année de la concession officielle de la terre en 1623, la famille était autosuffisante. Même si elle n'avait pas de charrue, elle avait su se fabriquer les équipements et les outils essentiels à ses activités agricoles. Enfin, la reconnaissance de ces terres comme fief noble en 1626 et l'augmentation par la concession du fief de Lespinay faisant $\frac{1}{4}$ par 4 lieues de l'autre côté de la rivière Saint-Charles ont sans doute eu pour la famille Hébert-Rollet un effet majeur de reconnaissance de leur installation en Nouvelle-France.

Relations

Le couple Hébert-Rollet a constamment entretenu des relations harmonieuses avec leur environnement humain, que ce soit avec les religieux, avec les Premières Nations ou pour Marie Rollet à compter de 1629 avec les Britanniques.

À Québec, les relations avec les religieux en particulier les Récollets, ont été très bonnes. La famille représentait le modèle idéal de colonisation. Louis Hébert a collaboré à la dénonciation de la compagnie protestante des De Caen, agissant comme procureur. Plus tard, le père Le Caron a utilisé l'exemple de Louis Hébert pour renforcer la charge contre la compagnie. Il a dénoncé les conditions qui lui avaient été faites et le traitement reçu par la suite, la compagnie refusant de lui traverser un engagé ou une charrue. Mais la critique omet la mention de la fourniture de têtes de bétail et d'une grand chaudière à brasserie dont Marie Rollet se servira pour offrir un festin aux proches et amis d'un jeune baptisé.



Canadensium Plantarum, Paris, 1635.
Source : BAnQ numérique, domaine public.

Les relations de Louis Hébert avec les Premières Nations ont été nouées dès le séjour à Port-Royal. Il est évident qu'une observation mutuelle a contribué à faciliter les relations. Les Amérindiens possédaient une expérience millénaire de la nature. Ils savaient y trouver les aliments et les médicaments utiles à la vie. Louis Hébert, par diverses interventions, a exposé son savoir puisqu'un contemporain écrit qu'il guérissait tout le monde. Et puis ses agissements ont été tels qu'il a été surnommé le ramasseur d'herbes.

Les relations des Français avec les Premières Nations n'ont cependant pas toujours été faciles. Missionnaires et interprètes ont œuvré à maintenir la paix avec les diverses nations. Les autochtones étaient des gens fiers, commandant le respect.

Leur culture était concrète ; la notion du vent s'exprimait par des mots voulant dire « qui fouette le visage ». Des éléments comme la trinité, la grâce, la raison n'avaient pas de sens pour eux. Par contre, ils étaient maîtres dans les relations à la nature. Observateurs des astres, en particulier de la lune, ils pouvaient exprimer des routes et des destinations. Enfin, leur connaissance de la nature leur avait fait développer de nouveaux moyens de circulation comme le canot et, l'hiver, la raquette et la traîne.

Au plan alimentaire, ils ont initié les Français installés à Québec à des espèces animales comme les ours, les orignaux, les sarcelles et les canards. Ils leur ont également fait goûter des fruits de la nature comme les bleuets, les framboises, les cerises, les pommes et même l'eau d'érable. Bien que jaloux de leur savoir, leur usage des plantes à des fins médicinales a été connu. Surtout, elle a permis à Louis Hébert, lui-même un grand connaisseur, d'initier une grande innovation scientifique. Il a envoyé en France des plantes jusque-là inconnues. Ce travail a donné lieu à un livre exceptionnel le *Canadensium Plantarum* publié en latin à Paris en 1635 par un docteur de la faculté de médecine, Jacques-Philippe Cornuti. Ce livre



contient la description et l'illustration de 45 plantes du Canada jusque-là inconnues en Europe. Elles avaient été transplantées au jardin de l'École de médecine, à celui d'un ami, Vespasien Robin, et dès sa création en 1635 au jardin du Roi, devenu le Muséum d'histoire naturelle, où se trouvent encore des vestiges de ces plantes. Ainsi l'œuvre de Louis Hébert diffusée par ce médecin exprime la contribution canadienne à la naissance de la botanique.

Louis Hébert décède le 27 janvier 1627 âgé de seulement 52 ans. C'était un accident ; Champlain précise qu'il avait glissé sur la glace. Les missionnaires récollets ont toutefois embelli ces derniers moments. Pour Gabriel Sagard, il aurait souligné être heureux de mourir après que des Amérindiens aient été baptisés. Il aurait prié sa famille de les aider et de les aimer ; puis il bénit ses proches et il s'éteignit. Le père Chrestien Le Clercq signale pour sa part que trois jours auparavant, Hébert, par on ne sait quelle prémonition, s'était présenté chez les Récollets pour demander d'être inhumé dans leur cimetière advenant son décès. Je préfère les mots de Champlain.

Marie Rollet

L'ouverture d'esprit et la générosité caractérisent les comportements et les relations du couple avec les autres dont les Premières Nations durant leur vie en Nouvelle-France. En 1627, alors veuve, après la cérémonie de baptême de Naneogauachit, le fils d'un grand chef, les élites se retrouvent à l'habitation de Champlain. Pour sa part, Marie Rollet accueille le groupe autochtone. Elle lui offre un festin constitué de 56 outardes, 30 canards, 20 sarcelles et quantité d'autres gibiers, 2 grues, 2 corbillons de pois, 2 barils de pois, un baril de galettes, 15 ou 20 livres de pruneaux, 6 corbillons de blé d'inde et quelques autres commodités, mises dans sa chaudière à brasser. La distribution des denrées se fait en silence. Le repas terminé, les autochtones procèdent aux danses rituelles. Au moment du départ, ils se prennent à souhaiter qu'il y ait un baptême par jour.

Marie Rollet est veuve, mais sa fille Guillemette, son mari Guillaume et leurs enfants vivent à proximité. De même son fils Guillaume maintenant un adolescent peut aider aux travaux. Elle peut s'en tirer. Du reste, elle n'a plus de relations en Europe. Et ses petits enfants sont près d'elle. La situation se corse quand la ville de Québec est assiégée de loin par des



Britanniques protestants. Marie Rollet choisit alors de se remarier. Le 25 mai 1629, elle épouse Guillaume Hubou.

Le contexte de la prise de Québec permet de repérer d'autres gestes de générosité. En 1628, à la veille de la prise de la ville, la colonie est affamée. Marie Rollet veille alors à la distribution à la population du surplus de ses récoltes, soit neuf onces et demie par personne par semaine. Au moment du départ de Champlain, les Kirke refusent qu'il amène en France les jeunes filles autochtones qui lui avaient été confiées. Encore une fois, c'est Marie Rollet qui intervient. Elle prend soin d'Espérance et Charité, veille à leur éducation et les prépare à nouer éventuellement des relations avec les Ursulines, arrivées dix ans plus tard. Par la suite elle acceptera régulièrement d'assumer la responsabilité de marraine au moment du baptême d'autochtones.

Une autre manifestation d'humanité et de générosité consiste dans l'accueil d'un petit Noir en 1629. Arrivé comme esclave avec les Kirke, il est vendu à Olivier le Tardif, commis de la compagnie, qui décide de quitter la colonie. Dès lors, prénommé Olivier, il est accueilli par Marie Rollet et la famille Couillard. Il a été baptisé et il a reçu le nom de Le Jeune du nom du missionnaire qui lui a administré le sacrement. L'épisode a été retenu puisque l'on a dit au jeune Olivier qu'il fallait le rendre pareil aux autres. Il a cru qu'il allait être blanchi et en a été très effrayé. Évidemment après lui avoir expliqué que seule son âme serait blanchie, il a partagé la joie de tous.

Marie Rollet a également affiché un haut niveau de responsabilité familiale. Quand elle s'établit à Québec, son jeune fils Guillaume est âgé de 6 ou 7 ans. Au moment où ce dernier se marie, plus de vingt ans plus tard, l'on constate qu'elle lui a appris à écrire. Pourtant, elle n'avait pas de facilité pour procéder à une telle tâche à cette époque. En 1621, sa fille Guillemette épouse Guillaume Couillard. La communauté de biens de Louis Hébert et Marie Rollet lui donne la moitié de leur terre, à elle, pas à la nouvelle communauté. Il s'agit donc d'une terre obtenue en biens propres et partant exclue des règles juridiques habituelles de partage au moment de décès. Les motifs de cette décision demeurent inconnus, mais il est raisonnable de penser que l'histoire des biens de la famille Hébert à Paris a pu influencer ce choix très important. Choix significatif en effet puisque par la suite il a fait



l'objet de contestations et d'un litige juridique majeur, jusqu'à une décision finale rendue par la Cour supérieure du Québec en 1942.

Quand les Britanniques s'emparent de la ville, Marie Rollet négocie avec eux la possibilité de demeurer dans la colonie. On lui laisse la disponibilité de sa maison. De même, elle pourra garder le produit de ses récoltes. Elle pourra décider au bout de l'année si elle reste ou si elle part. Elle choisira de rester et elle accueillera les Jésuites dans sa maison pour y célébrer la première messe au retour de la colonie sous l'égide de la France en 1632.

La famille Hébert-Rollet eut une nombreuse descendance, mais essentiellement par les filles. Certes Guillaume eut trois enfants, mais il mourut tôt et ses garçons de même. Guillemette eut 10 enfants dont 6 atteignirent l'âge adulte et se marièrent. Marie Rollet qui vécut jusqu'en 1649, connut 140 petits enfants. Pour sa part, en 1691 Guillemette peut compter 250 descendants et 900 alliés. En 1800, la famille pionnière compte 4592 descendants ; elle occupe le 10^e rang de toutes les familles. En 2005, Jean Couillard de Montmagny identifie du premier couple et au nom de Couillard 6300 personnes sur 13 générations dont dans 14 États américains.

L'héritage du couple Louis Hébert et Marie Rollet

Chacun et chacune d'entre nous peut trouver dans les gestes de Louis Hébert et Marie Rollet des enseignements, des engagements ou des valeurs à s'approprier pour soi ou pour la société. Pour moi, le premier et à mon avis le plus important legs est le message laissé aux jeunes, qu'il importe de faire valoir davantage. Il fait référence aux difficultés voire à l'échec de Louis Hébert au moment de sa première tentative d'établissement professionnel. Les jeunes ne doivent jamais se laisser abattre par un échec. Il leur faut se relever, miser sur leurs forces, leur travail, faire preuve de ténacité et de persévérance. Ils ne peuvent prévoir ce qu'ils peuvent apporter à la société, mais le destin de Louis Hébert peut les inspirer.

Un autre legs mise sur l'altérité plus que l'adversité. Louis Hébert a osé s'engager auprès d'un protestant, mais pour œuvrer pour un catholique. Il a noué des relations exceptionnelles avec les autres, qu'ils soient autochtones, religieux, ou chef politique.



Cette ouverture à l'autre s'est exprimée avec beaucoup de générosité, en particulier par Marie Rollet. Que l'on se rappelle la distribution des surplus en 1628 ou encore le festin de l'année précédente. L'accueil des jeunes autochtones et celle du petit noir Olivier manifestent également une chaleur humaine exceptionnelle. Cette générosité se poursuivra chez les descendants puisqu'en 1661 Guillemette mettra à la disposition des Augustines un espace de terres pour créer un cimetière des pauvres qui survivra jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

La recherche de compétence telle que pratiquée par Louis Hébert a apporté des bienfaits à l'échelle de l'humanité. Les emprunts aux savoirs des Premières Nations ont gagné le jardin de l'école de médecine de Paris puis le jardin du Roi dès sa création et on en trouve encore au Muséum d'histoire naturelle à Paris. La connaissance de la nature a dépassé à l'époque les frontières sociales, religieuses et nationales. Il en est de même aujourd'hui pour l'environnement. Marie Rollet par son éducation a fait œuvre de charité.

En définitive, l'on constate que la culture et la culture historique en particulier couvre tous les aspects de la vie. Elle favorise la découverte et le partage de connaissances ; elle permet d'étendre, d'approfondir et d'enrichir les éléments constitutifs du jugement, des engagements et des valeurs. Elle favorise ainsi la cohérence personnelle et l'harmonisation de la vie en société.



En savoir plus

- Jacques Mathieu et Alain Asselin, *La vie méconnue de Louis Hébert et Marie Rollet*, Québec, Éditions du Septentrion, 2017, 245 p.
- Jacques Mathieu, « La vie méconnue de Louis Hébert et Marie Rollet », *Traces*, volume 55, numéro 2, printemps 2017, p. 11-16.
- Sophie Imbeault, « Marie Rollet : être femme et pionnière », *Le Devoir*, 10 janvier 2017. Extrait d'un [article plus long](#) paru dans le numéro d'hiver 2017 de la revue *Cap-aux-Diamants*.
- Collectif, « *Louis Hébert et Marie Rollet, pionniers de la Nouvelle-France* », numéro 128, hiver 2017, de la revue *Cap-aux-Diamants*.
- Francine Legaré, *Louis Hébert. Premier colon en Nouvelle-France*, Montréal, Éditions XYZ, 2004, 156 p. Littérature jeunesse.
- Collectif, « [Louis Hébert](#) », *Wikipédia*, consulté le 24 sept. 2018.
- Collectif, « [Marie Rollet](#) », *Wikipédia*, consulté le 24 sept. 2018.

Notes

- [1] Voir à ce sujet le livre *La vie méconnue de Louis Hébert et Marie Rollet* (Septentrion, 2017) de Jacques Mathieu et Alain Asselin, qui est la principale source d'information de cet article.
- [2] Ce nouveau bâtiment des récollets est maintenant l'Hôpital Général de Québec.
- [3] En ligne via Wikisource : Laure Conan, *Louis Hébert. Premier colon du Canada*, Québec, Imprimerie de *L'Événement*, 1912, 39 p.
- [4] En ligne via Internet Archive : Abbé Azarie Couillard-Després, *Rapport des fêtes du III^e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, 1617-1917*, Montréal, Imprimerie de La Salle, 1920, 160 p.
- [5] Anne Hébert, *Le Premier Jardin*, Montréal, Éditions du Boréal, 2000, 198 p. Première édition : Paris, Seuil, 1988.
- [6] Le PDF de l'exposition est en ligne via le site de la CFQLMC : *Louis Hébert et Marie Rollet. 400^e anniversaire de l'arrivée à Québec de la première famille française. 1617-2017*, 4,5 Mo.
- [7] Pour en savoir plus : Alain Asselin, *Des plantes médicinales du carré de l'apothicairesse de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Dîners botaniques, Université Laval, 15 février 2018, 78 p.
- [8] Compte rendu de l'inauguration du site dans la presse électronique : Annie Mathieu, « [Deux ancêtres de Philippe Couillard passent à l'histoire](#) », dans *Le Soleil*, 15 juin 2017.
- [9] Voir le fac-similé de l'acte de mariage retrouvé par Gilles Brassard dans ce document diffusé par la CFQLMC : Marcel Fournier, avec la collab. de Jacques Mathieu, Gilles Brassard et Jean-Paul Macouin, *Acte de mariage de Louis Hébert et de Marie Rollet. Église Saint-Sulpice de Paris, le 19 février 1601*, mars 2017.